



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le douze juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2023_07_64

Date de convocation du conseil : 7 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 26

Absents excusés :

Mme LACOUR Isabelle a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme GODREAU Sandrine
M. MICHELET Philippe a donné pouvoir à M. HERBRETEAU Bernard
Mme PIVETEAU Béatrice a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal

Objet : Décision Modificative n° 02 du Budget Principal

Secrétaire de séance : Monsieur FRETIER Philippe

Mme Christine VALEAU-LABROUSSE informe les membres du conseil municipal qu'une décision modificative du budget principal est nécessaire pour provisionner le compte 6817 – Dotations aux dépréciations des actifs circulants, dans le cadre de la constatation d'une dépréciation des créances douteuses et contentieuses de plus de deux ans.

Il s'agit de la demande de remboursement de la réfection de la charpente et de la toiture de M. et Mme BEC dont l'immeuble menaçait ruine. Les travaux ont été réalisés par la commune en 2017 pour un montant de 41 564,97 € (mandats n° 958 et 959 du bordereau n° 106 du 15/11/2017), montant qui a fait l'objet d'un titre (n° 315 Bordereau n° 33) le 16/11/2017.

En raison d'un problème de règlement de succession, ce montant n'a toujours pas été remboursé à la commune. A la demande du Service de Gestion Comptable de Barbezieux, 15 % des 40 682,47 € restant dus doivent être inscrits en provision, soit 6103 €.

Section de Fonctionnement

Crédits à augmenter : Art 6817 – Dotations aux dépréciations des actifs circulants :	+ 6 103,00 €
Crédits à diminuer : Art 6541 – Créances admises en non-valeur :	- 6 103,00 €

De même, un plan de financement a été établi par le SDEG 16 pour une lanterne à St Cybard. Les travaux n'étant pas connus au moment du vote du budget, les crédits nécessaires n'avaient donc pas été inscrits.

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 350 – Art 2041582 – Bâtiments et installations	+ 292,00 €
Crédits à diminuer : Op 368 – Outillage divers – Art 21578 – Autre matériel technique :	- 292,00 €

De plus, dans le cadre de la mise en place d'un plan de circulation dans le bourg d'Aignes, des panneaux doivent être installés.

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 397 – Art 2158 – Autres installations	+ 440,00 €
Crédits à diminuer : Op 368 – Outillage divers – Art 21578 – Autre matériel technique :	- 440,00 €

Enfin, il est exposé que les crédits inscrits pour l'implantation au lieu dit « Les Pascauds » sont inférieurs au devis reçu récemment.

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 269 – Art 2152 – Installations de voirie	+ 1 372,00 €
Crédits à diminuer : Op 368 – Outillage divers – Art 21578 -* Autre matériel technique :	- 1 372,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE cette décision modificative telle que proposée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus.

Emis le 12/07/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire
le 13/07/2023

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN

